



ASSOCIATION SUISSE DE DEFENSE
DES RENTIERS AVS/AI ET PRERETRAITES
Comité cantonal neuchâtelois

Questionnaire en vue des élections fédérales d'octobre 2023 adressé à tous les partis et mouvements politiques du canton de Neuchâtel (à retourner jusqu'à fin septembre 2023 à l'adresse indiquée ci-dessous)

Quelles sont vos propositions pour maîtriser les coûts de la santé ?

En préambule, nous soulignons que nous déplorons l'absence de gouvernance du système de santé. Malgré cela, des économies peuvent être réalisées dans le secteur de la santé sans pour autant que le report se fasse sur le dos des patient·es. Plusieurs mesures permettraient ainsi de réaliser des économies sans réduire l'accessibilité des soins ou leur qualité. En premier lieu, l'instauration d'une caisse maladie publique permettrait de limiter les frais administratifs et de publicité, afin de proposer des primes d'assurance plus abordables. La prévention doit être renforcée, notamment la prévention ciblée tels que les examens de dépistage, les campagnes d'information ou l'interdiction des publicités pour des substances nocives. Une limitation des revenus excessifs d'une partie du personnel de soins et la disparition d'incitatifs financiers encourageant les praticiens à effectuer des interventions non-nécessaires permettraient de limiter les frais de personnel. De nombreuses économies peuvent également être réalisées sur le marché des médicaments, notamment en plafonnant les prix autorisés, en permettant leur importation parallèle selon des critères d'homologation précis et en introduisant un prix de référence pour les génériques. Il est pour nous important que les soins prodigués présentent une utilité ou répondent à un besoin réel des patient·es. A cette fin, il est nécessaire d'améliorer les flux d'informations entre les différents praticiens, par exemple par l'utilisation du dossier électronique du patient, dont la création et le recours doivent être simplifiés.

Etes-vous favorable à une indexation des rentes du 2^e pilier, comme c'est le cas pour l'AVS ?

Nous considérons que les rentes du 2^{ème} pilier, tout comme les salaires, doivent être indexées. La précarisation croissante des personnes de plus 65 ans doit être endiguée par une hausse de leurs revenus. Une indexation au coût de la vie est une mesure minimale pour garantir le maintien de leur pouvoir d'achat.

Les personnes âgées subissent de plein fouet la fracture numérique. Il devient impossible d'exécuter la moindre tâche si on ne possède pas un ordinateur ou un smartphone. Que propose votre parti pour améliorer la situation ?

La fracture numérique est un problème autant générationnel que social. Si notre société doit évoluer dans le sens de la digitalisation, cela ne signifie pas que des alternatives ne doivent pas être proposées. A ce titre, il est indispensable de garantir l'accessibilité aux services publics, en donnant la possibilité de réaliser les prestations aujourd'hui numérisées de manière physique. Des structures doivent également proposer un accompagnement mixte, afin d'amener les personnes peu habituées à se familiariser avec les processus numériques. Des cours pour former et sensibiliser aux outils informatiques doivent être proposés à tous les publics.

Nom du parti : Parti socialiste neuchâtelois

Date et signature :

Le président: Claude-Alain Kleiner, Grande Rue 5, 2112 Môtiers